Deux sexagénaires

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1928)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-624834

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Communications du Comité central.

Le Comité central ne manquera pas d'honorer la mémoire du peintre Buchser hors de son centenaire en déposant une couronne sur sa tombe. — En outre le Comité central fera le nécessaire pour qu'une plaque commémorative soit posée sur la maison natale de Niederhäusern à Vevey. (Notre Section Vaudoise veut bien se charger des démarches intermédiaires.)

M. Stauffer nous avait parlé à Zoug d'un projet de la Direction des Postes de profiter du dessin de Hodler pour un timbre occasionnel. Le Président peut dire qu'il y a certitude que ce timbre Hodler sera un timbre officiel.

On nous a proposé une exposition d'art suisse à Budapest et une exposition d'art hongrois en Suisse. Nous avons pris toutes nos précautions vu nos expériences lors de notre mémorable exposition à Budapest. En tout cas nous insistons qu'une exposition suisse à l'étranger se fasse toujours *avant* qu'une exposition d'échange se fait chez nous.

Le Künstlerbund projette pour 1929 une «Künstlerwoche» qui aura lieu à Zurich. Le Comité central étudiera la participation de notre Société.

Quant à la subvention demandée par la Section de Paris, le Président Righini croit qu'on pourrait l'accorder facilement pour faciliter l'arrangement d'une exposition de nos collègues de Paris qui pourrait se faire dans un atelier d'un collègue disposé à rendre ce service.

Le Président fait un rapport sur l'Exposition de notre Société au Kunsthaus de Zurich (3 décembre 1927 au 15 janvier 1928). On sait que l'affichage de notre affiche n'a pas été permis par les autorités compétentes de Genève, Lucerne, Wil et Herisau. A cette occasion la Section de Genève a adressé aux autorités genevoises une réclamation très digne.

La séance est levée à 4½ h. R. W. H.

Estampe 1928

Nos membres passifs apprendront avec plaisir que l'Estampe 1928 sera signée par notre excellent collègue Henri Bischoff.

Deux sexagénaires

Sur le mois de mars 1928 tombèrent deux anniversaires de sexagénaires qui ont été très remarqués du pays entier et qui ont été fêtés par notre Société avec une cordialité toute spéciale. Mais ce n'est pas seulement le rapprochement temporel des deux fêtes — le 7 mars

pour *Giovanni Giacometti* et le 28 mars pour *Cuno Amiet* — qui nous permet de réunir les félicitations destinées aux deux jubilaires en une seule. Il y a d'autres heureuses concordances: tous deux jouissent d'une parfaite santé et d'une heureuse vitalité qui leur permet de travailler avec énergie à leur entrée dans la septième décade de leur vie; tous les deux créent incessamment des œuvres qui, en faisant preuve d'une noble maturité, confirment et accroissent constamment la haute estime dont ils jouissent déjà dans notre pays et à l'étranger; en tous deux nous vénérons des représentants de la plus haute valeur de notre art suisse, et à tous deux nous vouons une profonde reconnaissance, non seulement pour ce qu'ils ont atteint comme artistes, mais aussi pour leur attitude de vraie et fidèle confraternité qui leur est innée et qu'ils exercent continuellement pour le bien de notre Société et de l'art suisse en général.

Mais en cette occasion nous ne voulons pas nous borner à dire ce que les deux maîtres ont en commun comme hommes et artistes, nous tenons surtout à féliciter très sincèrement tant le citoyen du Bergell comme le Soleurois du fait évident que chacun d'eux a son individualité d'artiste très prononcée, par suite de laquelle ils divergent avec une belle assurance dans leur art — à la grande joie de tous. C'est en admirant l'individualité artistique marquée de l'un et de l'autre maître que nous les saluons avec un sincère ad multos annos!